



Envoi au contrôle de légalité le : 11 avril 2024

Publication électronique le : 11 avril 2024

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 25 MARS 2024

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Stéphanie RIGAUX

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Carole DUBOIS, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUX, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Blandine DRAIN, M. Laurent DUPORGE, Mme Evelyne NACHEL, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, M. Olivier BARBARIN, M. Philippe FAIT, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Bertrand PETIT.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT, M. Jean-Marc TELLIER.

**DOTATIONS SPÉCIFIQUES POUR L'ACHAT DE MATÉRIAUX AUX E.P.L.E -
PROGRAMMATION 2024**

(N°2024-122)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code de l'Éducation et, notamment, ses articles L.213-2 et R.421-58 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2017-394 du Conseil départemental en date du 25/09/2017 « Dotations de fonctionnement et d'équipement des collèges – exercice 2018 » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, culture, sport et citoyenneté » rendu lors de sa réunion en date du 11/03/2024 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer aux 59 collèges et pour les 78 projets, les dotations spécifiques pour l'achat de matériaux, conformément au tableau en annexe, pour un montant total de 299 540€, selon les modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les bénéficiaires visés à l'article 1, les conventions précisant les modalités de versement et de contrôle de l'emploi de ces dotations spécifiques, dans les termes du projet type joint à la présente délibération.

Article 3 :

Les dépenses versées en application de l'article 1 de la présente délibération sont imputées sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C03-221L06	655111/93221	Dotation aux collèges pour fournitures de matériaux	300 000,00	299 540,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 25 mars 2024

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

TERRITOIRE	CANTON	DISTRICT	EPCI	COMMUNE	COLLÈGE	Projet 1	Montant 1	Projet 2	Montant 2	Projet 3	Montant 3	Montant total des demandes accordées	Montant total des demandes
ARRAGEOIS	ARRAS 3	ARRAS	CU d'Arras	ARRAS Cedex	François Mitterrand	Installation de stores dans les bureaux de l'administration	2 389,00	Pose de rideaux dans la salle 5	673,00			3 062,00 €	3 062,00 €
ARRAGEOIS	BAPAUME	ARRAS	CC Osartis Marquion	MARQUION	des Marches de l'Artois	Réhabilitation d'un espace de stockage	2 646,00	Insonorisation salle 102	1 793,00			4 439,00 €	6 293,00 €
ARRAGEOIS	BAPAUME	ARRAS	CC du Sud-Artois	BAPAUME	Carlin Legrand	Remise en état du sanitaire du principal	496,00					496,00 €	496,00 €
ARRAGEOIS	BAPAUME	ARRAS	CC du Sud-Artois	BERTINCOURT	Jacques-Yves Cousteau	Rénovation salles 12 et 14	1 107,00	Rénovation salle de restauration	1 572,00			2 679,00 €	9 678,00 €
Total Arrageois							6 638,00		4 038,00			10 676,00 €	19 529,00 €
ARTOIS	BETHUNE	BETHUNE	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	BÉTHUNE	Paul Verlaïne	Leds	5 040,00					5 040,00 €	5 040,00 €
ARTOIS	BEUVRY	BETHUNE	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	BEUVRY	Albert Debeyre	Leds (accord partiel)	6 500,00					6 500,00 €	13 000,00 €
ARTOIS	BRUAY LA BUISSIÈRE	BRUAY	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex	Albert Camus	Mise en sécurité des salles de classes par le remplacement des barillets qui dysfonctionnent	2 013,00	Création d'un local d'archives	1 700,00			3 713,00 €	7 911,00 €
ARTOIS	BRUAY LA BUISSIÈRE	BRUAY	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex	Simone Signoret	Remplacement des stores des bureaux de la Direction	931,00	Remplacement des BAES	812,00			1 743,00 €	1 743,00 €
ARTOIS	AUCHEL	BRUAY	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	CALONNE-RICOUART	Frédéric Joliot-Curie	Réhabilitation de la zone de dépôt des sacs des élèves demi-pensionnaire	2 755,00					2 755,00 €	2 755,00 €
ARTOIS	NOEVES LES MINES	BETHUNE	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	HERSIN-COUPIGNY	Romain Rolland	Remplacement des éclairages du bâtiment demi-pension	3 365,00					3 365,00 €	3 365,00 €
ARTOIS	BRUAY LA BUISSIÈRE	BRUAY	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	HOUDAIN	Jacques Prévert	Remplacement des luminaires tubes néons par des pavés LEDS dans les halls du bâtiment B	1 473,00	Équipement de stores dans les 2 salles de classe du 1er étage du bâtiment A (Salles A101 et A105)	2 588,00			4 061,00 €	4 061,00 €
ARTOIS	AIRE SUR LA LYS	SAINT OMER	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	ISBERGUES	Maurice Piquet	Remplacement des tubes néons par des dalles LEDS au RDC et au 1er étage de l'ets et dans la salle de sport (accord partiel)	4 083,00					4 083,00 €	8 166,00 €
ARTOIS	LILLERS	BETHUNE	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	LILLERS	René Cassin	Renouvellement des stores dans les salles de classe de l'établissement (accord partiel)	7 000,00					7 000,00 €	27 568,00 €
ARTOIS	LILLERS	BETHUNE	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	LILLERS	Léo Lagrange	Mise en place d'un nouvel organigramme de clés dans tout l'établissement (accord partiel)	10 000,00					10 000,00 €	30 758,00 €
ARTOIS	AUCHEL	BRUAY	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	MARLES-LES-MINES	Émile Zola	Achat de rideaux pour la salle 108, les salles de sciences 1 et 2 et la salle d'Arts Plastiques qui n'en sont pas équipées (Causant des nuisances pour la bonne visibilité des élèves au tableau).	2 650,00					2 650,00 €	2 650,00 €
ARTOIS	DOUVRIIN	BETHUNE	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	VERMELLES	Paul Éluard	Remplacement de l'éclairage existant par un éclairage à LEDS dans l'administration, les couloirs, le hall du RDC externat et les cages d'escaliers	3 261,00					3 261,00 €	3 261,00 €
Total Artois							49 071,00		5 100,00			54 171,00 €	110 278,00 €
AUDOMAROIS	AIRE SUR LA LYS	SAINT OMER	CA du Pays de Saint-Omer	AIRE-SUR-LA-LYS Cedex	Jean Jaurès	Leds	5 166,00					5 166,00 €	5 166,00 €
AUDOMAROIS	LONGUENESSE	SAINT OMER	CA du Pays de Saint-Omer	ARQUES	Pierre Mendès France	Rénovation des sanitaires de la salle des professeurs	1 450,00					1 450,00 €	1 450,00 €
AUDOMAROIS	FRUGES	SAINT OMER	CA du Pays de Saint-Omer	FAUQUEMBERGUES	Monsigny	Remise en peinture et pose de carrelage à la demi-pension	5 200,00					5 200,00 €	5 200,00 €
AUDOMAROIS	LUMBRES	SAINT OMER	CC du Pays de Lumbres	LUMBRES	Albert Camus	Leds (accord partiel)	6 000,00					6 000,00 €	10 602,00 €
AUDOMAROIS	SAINT OMER	SAINT OMER	CA du Pays de Saint-Omer	SAINT-OMER Cedex	de l'Esplanade	Remplacement des luminaires (accord partiel)	7 000,00					7 000,00 €	74 516,00 €
AUDOMAROIS	SAINT OMER	SAINT OMER	CA du Pays de Saint-Omer	SAINT-OMER Cedex	de la Morinie	Création d'un espace privatif pour les logements	1 340,00					1 340,00 €	2 996,00 €
Total Audomarois							26 156,00					26 156,00 €	99 930,00 €
BOULONNAIS	DESVRES	BOULOGNE	CC de Desvres-Samer	DESVRES	du Caraquet	Remise en peinture	1 989,00	Relamping (accord partiel)	4 000,00			5 989,00 €	10 385,00 €

Dotation matériaux 2024 -
Accord

TERRITOIRE	CANTON	DISTRICT	EPCI	COMMUNE	COLLÈGE	Projet 1	Montant 1	Projet 2	Montant 2	Projet 3	Montant 3	Montant total des demandes accordées	Montant total des demandes
BOULONNAIS	BOULOGNE SUR MER 2	BOULOGNE	CA du Boulonnais	LE PORTEL	Jean Moulin	Installation de détecteurs de mouvement	2 332,00	Création d'un lieu propice à la pratique de séances de relaxation	1 149,00	Travaux de rénovation	821,00	4 302,00 €	4 302,00 €
BOULONNAIS	OUTREAU	BOULOGNE	CA du Boulonnais	OUTREAU	Albert Camus	Relamping externat (accord partiel)	7 000,00					7 000,00 €	15 000,00 €
BOULONNAIS	DESVRES	BOULOGNE	CC de Desvres-Samer	SAMER	le Trion	Leds 2ème étage	4 576,00					4 576,00 €	4 576,00 €
BOULONNAIS	BOULOGNE SUR MER 2	BOULOGNE	CA du Boulonnais	SAINT-MARTIN-BOULOGNE	Roger Salengro	Peinture salle de restauration et couloir	1 740,00					1 740,00 €	1 740,00 €
BOULONNAIS	BOULOGNE SUR MER 1	BOULOGNE	CA du Boulonnais	WIMILLE	Pilâtre de Rozier	Rénovation de la salle de permanence	1 971,00	Rénovation de la salle d'arts plastique	3 039,00			5 010,00 €	5 010,00 €
Total Boulonnais							19 608,00		8 188,00		821,00	28 617,00 €	41 013,00 €
CALAISIS	CALAIS 3	CALAIS	CA du Calaisis	CALAIS Cedex	les Dentelliers	Leds	1 941,00	Remise en état des occupants (accord partiel)	7 000,00			8 941,00 €	26 481,00 €
CALAISIS	CALAIS 2	CALAIS	CA du Calaisis	COULOGNE	Jean Monnet	Leds	5 087,00	Amélioration éclairage	605,00	Horloges crépusculaires	174,00	5 866,00 €	5 867,00 €
CALAISIS	CALAIS 2	CALAIS	CC Pays d'Opale	GUINES	les Quatre Vents	Leds	3 429,00	Remise en peinture couloir batiment C	2 493,00			5 922,00 €	8 382,00 €
CALAISIS	CALAIS 1	CALAIS	CA du Calaisis	CALAIS Cedex	Vauban	Remise en état faux plafonds et peintures (accord partiel)	2 800,00	Leds (accord partiel)	4 500,00			7 300,00 €	14 931,00 €
CALAISIS	MARCK	CALAIS	CC de la Région d'Audruicq	OYE-PLAGE	les Argousiers	Leds salle 27	1 359,00	Leds	4 459,00			5 818,00 €	9 090,00 €
CALAISIS	CALAIS 1	CALAIS	CA du Calaisis	CALAIS	Jean Jaurès	Aménagement 10 salle de classe avec LED	2 195,00					2 195,00 €	2 195,00 €
CALAISIS	CALAIS 1	CALAIS	CA du Calaisis	CALAIS	Jean Macé	Rénovation des couloirs	1 806,00					1 806,00 €	1 806,00 €
Total Calaisis							18 617,00		19 057,00		174,00	37 848,00 €	68 752,00 €
LENS-HENIN	CARVIN	HENIN	CA d'Hénin-Carvin	CARVIN	Jean-Jacques Rousseau	LEDS dans 5 salles de classe	3 768,00	LEDS dans les couloirs de la SEGPA	3 768,00			7 536,00 €	24 281,00 €
LENS-HENIN	CARVIN	HENIN	CA d'Hénin-Carvin	COURRIÈRES	Claude Debussy	Rénovation et la réfection du CDI, de la salle de réunion "Greta" et des bureaux de l'assistante sociale et de l'enseignante référente pour la MDPH (accord partiel)	7 000,00					7 000,00 €	19 256,00 €
LENS-HENIN	HARNES	HENIN	CA de Lens - Liévin	FOUQUIÈRES-LÈS-LENS	Émile Zola	Rénovation des couloirs, des salles de classe et du réfectoire	2 697,00					2 697,00 €	2 697,00 €
LENS-HENIN	HENIN BEAUMONT 2	HENIN	CA d'Hénin-Carvin	LEFOREST	Paul Duez	Leds dans les salles B111 à B120	2 797,00					2 797,00 €	4 209,00 €
LENS-HENIN	HENIN BEAUMONT 1	HENIN	CA d'Hénin-Carvin	MONTIGNY-EN-GOHELLE	Youri Gagarine	Réfection du foyer de vie des élèves afin de créer un espace culturel leur étant dédié (accord partiel)	21 000,00					21 000,00 €	36 158,00 €
LENS-HENIN	HENIN BEAUMONT 1	HENIN	CA d'Hénin-Carvin	CARVIN Cedex	Louis Pasteur	LEDS dans les 15 salles de classe du 1er étage	3 696,00					3 696,00 €	5 949,00 €
LENS-HENIN	HARNES	HENIN	CA d'Hénin-Carvin	ROUVROY	Paul Langevin	Remise en peinture de l'administration, des rambarde, des poteaux et du marquage au sol	1 254,00					1 254,00 €	7 824,00 €
Total Hénin-Carvin							42 212,00		3 768,00			45 980,00 €	100 374,00 €
LENS-HENIN	BULLY LES MINES	LIEVIN	CA de Lens - Liévin	ANGRES	Jean Vilar	Amélioration des conditions	3 851,00					3 851,00 €	3 851,00 €
LENS-HENIN	HARNES	LENS	CA de Lens - Liévin	HARNES	Victor Hugo	Remplacement des portes de toilettes extérieures	1 797,00	Equipeement en Leds des salles de classe 209, 210 et 211	1 704,00			3 501,00 €	7 568,00 €
LENS-HENIN	LENS	LENS	CA de Lens - Liévin	LENS Cedex	Jean Jaurès	Leds (accord partiel)	7 000,00					7 000,00 €	17 751,00 €
LENS-HENIN	LIEVIN	LIEVIN	CA de Lens - Liévin	LIEVIN	Pierre et Marie Curie	Leds (accord partiel)	7 000,00					7 000,00 €	22 124,00 €
LENS-HENIN	LIEVIN	LIEVIN	CA de Lens - Liévin	LIEVIN	Descartes Montaigne	Leds (accord partiel)	7 000,00					7 000,00 €	23 890,00 €

Dotation matériaux 2024 -
Accord

TERRITOIRE	CANTON	DISTRICT	EPCI	COMMUNE	COLLÈGE	Projet 1	Montant 1	Projet 2	Montant 2	Projet 3	Montant 3	Montant total des demandes accordées	Montant total des demandes
LENS-HENIN	LIEVIN	LIEVIN	CA de Lens - Liévin	LIÉVIN	Danielle Darras-Riaumont	Leds	7 811,00					7 811,00 €	22 416,00 €
LENS-HENIN	WINGLES	LENS	CA de Lens - Liévin	LOOS-EN-GOHELLE	René Cassin	Leds (accord partiel)	7 000,00					7 000,00 €	13 919,00 €
LENS-HENIN	BULLY LES MINES	LIEVIN	CA de Lens - Liévin	MAZINGARBE	Blaise Pascal	Leds	3 346,00					3 346,00 €	3 346,00 €
LENS-HENIN	WINGLES	LENS	CA de Lens - Liévin	VENDIN-LE-VIEIL	Bracke-Desrousseaux	Peinture des salles de classe (accord partiel)	8 000,00					8 000,00 €	15 146,00 €
Total Lens-Hénin							52 805,00		1 704,00			54 509,00 €	130 011,00 €
MONTREUILLOIS-TERNOIS	BERCK	MONTREUIL	CA des Deux Baies en Montreuillois	ÉCUIRES	du Bras d'Or	Renouvellement d'un organigramme de clés	12 279,00					12 279,00 €	19 923,00 €
MONTREUILLOIS-TERNOIS	AUXI LE CHÂTEAU	MONTREUIL	CC des Sept Vallées	HESDIN	des 7 Vallées	Pose d'appui de fenêtre suite à un dégât des eaux	1 206,00	Remplacement de câble de sonorisation	987,00			2 193,00 €	2 193,00 €
MONTREUILLOIS-TERNOIS	BERCK	MONTREUIL	CA des Deux Baies en Montreuillois	BERCK-SUR-MER Cedex	Jean Moulin	Remplacement du matériel de sécurité	3 647,00					3 647,00 €	3 647,00 €
MONTREUILLOIS-TERNOIS	AUXI LE CHÂTEAU	SAINT-POL-SUR-TERNOIS	CC du Ternois	AUXI-LE-CHÂTEAU	du Val d'Authie	Leds (accord partiel)	7 000,00					7 000,00 €	12 939,00 €
MONTREUILLOIS-TERNOIS	SAINT POL SUR TERNOIS	SAINT-POL-SUR-TERNOIS	CC du Ternois	PERNES-EN-ARTOIS	du Bellmont	Renouvellement peintures accueil du collège et escalier	2 524,00					2 524,00 €	2 524,00 €
MONTREUILLOIS-TERNOIS	ETAPLES	MONTREUIL	CA des Deux Baies en Montreuillois	LE TOUQUET	Maxence Van der Meersch	Fourniture et pose de stores dans 9 salles de classe (accord partiel)	4 500,00					4 500,00 €	11 830,00 €
MONTREUILLOIS-TERNOIS	ETAPLES	MONTREUIL	CA des Deux Baies en Montreuillois	ÉTAPLES	Jean Jaurès	Leds	3 094,00					3 094,00 €	3 094,00 €
MONTREUILLOIS-TERNOIS	LUMBRES	BOULOGNE	CC du Haut Pays du Montreuillois	HUCQUELIERS	Gabriel de la Gorce	Pose faux plafonds et Leds	6 346,00					6 346,00 €	18 249,00 €
Total Montreuillois-Ternois							40 596,00		987,00			41 583,00 €	74 399,00 €
TOTAL GENERAL												299 540,00 €	644 286,00 €

Dotation matériaux 2024 -
rejets

TERRITOIRE	CANTON	DISTRICT	EPCI	COMMUNE	COLLÈGE	Projet 1	Montant 1	Projet 2	Montant 2	Montant total des demandes rejetées	Montant total des demandes
ARRAGEOIS	BAPAUME	ARRAS	CC Osartis Marquion	MARQUION	des Marches de l'Artois	Insonorisation restaurant pédagogique	1 854,00			1 854,00	6 293,00
ARRAGEOIS	BAPAUME	ARRAS	CC du Sud-Artois	BERTINCOURT	Jacques-Yves Cousteau	Remplacement lampadaires dans la cour	6 999,00			6 999,00	9 678,00
Total Arrageois							8 853,00			8 853,00	15 971,00
ARTOIS	BRUAY LA BUISSIÈRE	BRUAY	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	BRUAY-LA-BUISSIÈRE Cedex	Albert Camus	Remise en état de la façade extérieure	2 205,00	Mise en place de caméras de surveillance	1 993,00	4 198,00	7 911,00
ARTOIS	LILLERS	BETHUNE	CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	LILLERS	Léo Lagrange	Remplacement des dalles de plafonds du réfectoire	7 204,00			7 204,00	30 758,00
Total Artois							9 409,00		1 993,00	11 402,00	38 669,00
AUDOMAROIS	SAINT OMER	SAINT OMER	CA du Pays de Saint-Omer	SAINT-OMER Cedex	de l'Esplanade	Remplacement des stores	36 572,00			36 572,00	74 516,00
AUDOMAROIS	SAINT OMER	SAINT OMER	CA du Pays de Saint-Omer	SAINT-OMER Cedex	de la Morinie	Création dalle béton	1 656,00			1 656,00	2 996,00
Total Audomarois							38 228,00			38 228,00	77 512,00
Total Boulonnais											
CALAIS	CALAIS 2	CALAIS	CC Pays d'Opale	GUÏNES	les Quatre Vents	Remise en peinture bureau du directeur	808,00	Remise en peinture secrétariat	1 653,00	2 461,00	8 382,00
CALAIS	MARCK	CALAIS	CC de la Région d'Audruicq	OYE-PLAGE	les Argousiers	Création de 2 réserves de stockage	1 676,00	Rénovation CDI	1 596,00	3 272,00	9 090,00
Total Calaisis							2 484,00		3 249,00	5 733,00	17 472,00
LENS-HENIN	CARVIN	HENIN	CA d'Hénin-Carvin	CARVIN	Jean-Jacques Rousseau	Travaux de rénovation	10 312,00	Pose de rideaux	6 433,00	16 745,00	24 280,00
LENS-HENIN	HENIN BEAUMONT 2	HENIN	CA d'Hénin-Carvin	LEFOREST	Paul Duez	Remise en sécurité et la création de parterres floraux	1 412,00			1 412,00	4 209,00
LENS-HENIN	HENIN BEAUMONT 1	HENIN	CA d'Hénin-Carvin	CARVIN Cedex	Louis Pasteur	Mise en conformité des blocs autonomes d'éclairage de sécurité	2 253,00			2 253,00	5 949,00
LENS-HENIN	HARNES	HENIN	CA d'Hénin-Carvin	ROUVROY	Paul Langevin	Leds	6 570,00			6 570,00	7 824,00
Total Hénin-Carvin							20 547,00		6 433,00	26 980,00	42 262,00
LENS-HENIN	WINGLES	LIEVIN	CA de Lens - Liévin	GREPAY	Langevin Wallon	Création d'un abri 2 roues pour le personnel	2 292,00			2 292,00	2 292,00
LENS-HENIN	HARNES	LENS	CA de Lens - Liévin	HARNES	Victor Hugo	remplacement des blocs autonomes d'éclairage de sécurité	3 371,00	rénovation de 3 salles de classe	697,00	4 068,00	7 568,00
LENS-HENIN	LIEVIN	LIEVIN	CA de Lens - Liévin	LIÉVIN	Danielle Darras-Riaumont	sol du centre de documentation et d'information	4 335,00	stores	10 271,00	14 606,00	22 416,00
LENS-HENIN	WINGLES	LENS	CA de Lens - Liévin	VENDIN-LE-VIEIL	Bracke-Desrousseaux	travaux réfectoire	1 384,00			1 384,00	15 146,00
Total Lens-Hénin							11 382,00		10 968,00	22 350,00	45 130,00
MONTREUILLOIS-TERNOIS	BERCK	MONTREUIL	CA des Deux Baies en Montreuillois	ÉCUIRES	du Bras d'Or	éclairage	7 644,00			7 644,00	19 923,00
MONTREUILLOIS-TERNOIS	LUMBRES	BOULOGNE	CC du Haut Pays du Montreuillois	HUCQUELIERS	Gabriel de la Gorce	changement système de sonnerie	11 903,00			11 903,00	18 249,00
Total Montreuillois-Ternois							19 547,00			19 547,00	38 172,00
TOTAL GENERAL										133 093,00	275 188,00

Pôle réussites citoyennes

Direction de l'éducation et des collèges

..... CONVENTION

Objet : dotation pour fourniture de matériaux

Entre le Département du Pas-de-Calais, dont le siège est en l'Hôtel du Département rue Ferdinand Buisson 62018 Arras Cedex 9, représenté par Monsieur **Jean-Claude Leroy**, Président du Conseil départemental, dûment autorisé par délibération de la Commission Permanente en date du 25 mars 2024.

ci-après désigné par « le Département »

d'une part,

Et

Le collège «COLLÈGE»

Établissement Public Local d'Enseignement situé «ADRESSE», «BP»

«CP» - «COMMUNE»

Identifié au répertoire SIREN sous le N° «SIREN».

Représenté par «Civilité» «Nom_chef_établissement» «Prénom_chef_établissement», «Titre» du Collège,

ci-après désigné par le collège «COLLÈGE»

d'autre part.

Vu : l'article L 3221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu : les articles L.213-2 et R.421-58 du Code de l'Éducation.

Vu : la délibération de la Commission Permanente du 25 mars 2024.

Il a été convenu ce qui suit,

Article 1 : objet de la convention

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de mise en œuvre de la dotation financière du Département dans le cadre du programme de fourniture de matériaux aux EPLE.

Article 2 : projets concernés par la convention

La présente convention financière concerne les projets du collège repris ci-dessous et pour lesquels la Maison du Département de l'Aménagement et du Développement Territorial (MDADT) a émis un avis favorable sur la faisabilité technique des projets.

«P1»	«C1»
«P2»	«C2»
«P3»	«C3»
«P4»	«C4»
«P5»	«C5»
	«C6»
Total des projets	«Montant_total_des_demands_accordées»

Article 3 : dispositions financières

Le montant global des projets repris à l'article 2 s'établit à la somme de «Montant_total_des_demands_accordées» €.

Le montant de la dotation financière accordée par le Département, par décision de la Commission Permanente lors de sa réunion du 25 mars 2024, pour les projets nommés à l'article 2 s'élève à «Montant_total_des_demands_accordées» €, inscrit au budget départemental 2024 au sous-programme CO3-221L06 : dotation aux collèges pour fourniture de matériaux, article 65511/93221 – dotation de fonctionnement des collèges publics.

Article 4 : versement de la dotation

Le versement de la participation départementale intervient en deux fois :

- un premier acompte de 70 % de la dotation est versé dès notification de la présente convention ;
- le solde au terme de la réalisation du projet, après réception des travaux, attestation de service fait et transmission des pièces justificatives des dépenses par le/la principal(e) du collège.

Si l'engagement de la dépense est reporté sur l'année N+1 au motif que les justificatifs des dépenses réellement engagées ne seraient pas parvenus à la direction de l'éducation et des collèges avant la fin de l'exercice, lesdits justificatifs devront être produits au plus tard pour le 1er mars de l'année N+1. Au-delà, l'engagement sera frappé de caducité et le collège ne pourra prétendre au versement du solde.

Le solde de la participation départementale tient compte du montant réel du projet.

Si le projet n'est pas réalisé ou réalisé partiellement au terme de la durée de la convention (soit au plus tard pour le 31 mars de l'année N+1), les sommes versées et non employées seront restituées au Département.

Article 5 : validation des actions des Agents Départementaux

Les projets, objet de la présente convention financés par la dotation accordée par le Département dont le montant est repris en article 3, sont réalisés grâce à l'implication des agents départementaux.

Ces projets, repris à l'EAED des agents départementaux concernés, seront valorisés par tout moyen. Ces actions seront menées en collaboration avec les services départementaux afin d'en permettre la publication.

Article 6 : durée de la convention et de réalisation des projets

La présente convention s'applique à compter de sa signature par les parties et prend fin au terme de l'exercice budgétaire concerné. Les projets, pour lesquels la dotation matérielle est accordée, devront être réalisés dans la durée de la présente convention sans pouvoir excéder la fin de l'exercice budgétaire.

Article 7 : modification de la convention

La présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant.

Article 8 : résiliation de la convention

En cas de non-respect des dispositions de la présente convention par l'une des parties, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration au terme d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

La résiliation pourra avoir pour conséquence la demande de remboursement total ou partiel de la dotation visée à l'article 4.

Article 9 : contentieux

En cas de litige, les parties s'engagent à chercher une solution amiable.

À défaut, les litiges qui pourraient résulter de l'application des présentes seront portés devant la juridiction territorialement compétente.

Arras, le
en 2 exemplaires originaux

Pour le Département du Pas-de-Calais
La directrice de l'éducation et des collèges

Amandine JANQUIN

Pour le collège «COLLÈGE»
«Corps_du_texte»

«Prénom_chef_établissement»
«Nom_chef_établissement»

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Réussites Citoyennes
Direction de l'Éducation et des Collèges
Service Administratif et Financier

RAPPORT N°28

Territoire(s): Tous les territoires

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 25 MARS 2024

DOTATIONS SPÉCIFIQUES POUR L'ACHAT DE MATÉRIAUX AUX E.P.L.E - PROGRAMMATION 2024

En vertu de l'article L.213-2 du code de l'éducation, le Département assure, notamment, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des collèges. Dans ce cadre et conformément aux dispositions de l'article R.421-58 dudit code, les Établissements Publics Locaux d'Enseignements (E.P.L.E.) peuvent disposer d'une dotation spécifique de fonctionnement permettant de mettre à disposition des A.T.T.E.E. des matériaux afin d'effectuer des interventions en régie et d'améliorer, ainsi, les conditions d'entretien courant des collèges.

Pour l'exercice 2024, 61 collèges ont proposé, au total, 103 projets représentant la somme de 646 579 €. L'enveloppe budgétaire 2024 allouée aux projets dotations matériaux, et approuvée par l'assemblée départementale lors du vote du budget primitif s'élève à 300 000 €.

Les projets ont été catégorisés et, ont été examinés au regard de leur faisabilité technique (vérification préalable de la présence d'amiante, par exemple), des observations formulées par les techniciens bâtiments du Pôle Aménagement et Développement Territorial (P.A.D.T) et des chargés de mission éducation.

Les critères de priorisations retenus ont été les suivants :

- la limitation de l'enveloppe budgétaire a contraint le département à prioriser les demandes de dotations matériaux et à ne retenir qu'un à trois projets par établissement ;
- la charge de travail induite des personnels A.T.T.E.E. / maintenance, affectés dans chaque collège a été prise en compte ;
- en raison de l'enveloppe budgétaire, les projets déposés ont été hiérarchisés en fonction de la nature des besoins avec notamment pour priorité des projets liés aux économies d'énergie.

Sur la base de ces critères, 78 projets ont été retenus pour un montant global

de 299 540 €.

Il convient de statuer sur cette affaire et le cas échéant :

- d'attribuer aux 59 collèges et pour les 78 projets, les dotations spécifiques pour l'achat de matériaux, conformément au tableau joint, pour un montant total de 299 540 € ;
- et de m'autoriser à signer, au nom et pour le compte du Département, avec les bénéficiaires, les conventions précisant les modalités de versement et de contrôle de l'emploi de ces dotations spécifiques, dans les termes du projet type joint.

La dépense serait imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C03-221L06	655111/93221	Dotation aux collèges pour fournitures de matériaux	300 000,00	300 000,00	299 540,00	460,00

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 11/03/2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY